

Contrat Etablissement Université Claude Bernard Lyon 1 - 2022-2026



LICENCE STAPS 3EME ANNEE
MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
PARCOURS APAS – ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE

2023-2024

**SCOLARITE ADMINISTRATIVE
ET
PEDAGOGIQUE**

Scolarité :
David OLIVIERI
04 72 44 82 01
Scolarite-APAS-STAPS@univ-lyon1.fr

Responsable Pédagogique :
Nicolas JACQUEMOND
nicolas.jacquemond@univ-lyon1.fr

1. Objectifs de la formation
2. Conditions d'accès et compétences recommandées
3. Organisation de la formation
4. Débouchés professionnels et/ou poursuite d'études
5. Modalités de validation
6. Effectifs et taux de réussite
7. Descriptif de la formation

Sous réserve de Modifications

Document non contractuel
Mise à jour : Janv 2024

7. Descriptif de la formation

BLOCS de Compétences	Libellé de l'UE/ENS	ECTS	Compétences visées : être capable de	Heures en présentiel	Heures Perso.
Développement de la santé et du bien être	UE - Démarche APA et Bien être	3		21h (CM/TD)	
Se positionner dans le champ professionnel	UE - Principes Pédagogiques et Ethiques en APAS	3		30h (CM/TD/TP)	
	UE - Enjeux sociologiques des organisations en APAS	3		30h (CM/TD/TP)	
Diagnostiquer	UE - CIF et Analyse Psychologique en APAS	3		30h (CM/TD)	
	UE - CIF et Analyse Sociologique en APAS	3		24h (CM/TD)	
	UE - CIF et Analyse du Fonctionnement Cognitif en APAS	3		30h (CM/TD/TP)	
	UE - CIF et Analyse Physiologique en APAS	3		30h (CM/TD)	
	UE - CIF et Analyse Biomécanique en APAS	3		30h (CM/TD/TP)	
Planifier son enseignement pour faire apprendre	UE - Concevoir son intervention dans les APSA 1	3		30h (TD/TP)	
	UE - Concevoir son intervention dans les APSA 2	3		30h (CM/TD/TP)	
	UE - Concevoir son intervention dans les APSA 3	3		30h (TD)	
	UE - Programmer l'APAS dans les secteurs	3		30h (TD)	
	UE - Concevoir son intervention dans les APSA 4	3		30h (TD)	

BLOCS de Compétences	Libellé de l'UE/ENS	ECTS	Compétences visées : être capable de	Heures en présentiel	Heures Perso.
Intervenir pour faire apprendre	UE - Analyse de sa Pratique professionnelle en APA	3		30h (CM/TD/TP)	
Enseignement de l'activité physique adaptée	UE - Pratique de l'intervention en APAS	3		30h (CM/TD/TP)	
	UE - Professionnalisation et stages	9		90h (CM/TD/TP)	
Transversales	UE - Initiation à la recherche en APAS	3		30h (CM/TD)	
	UE - Anglais	3		19,5h (TD)	

1- Objectifs de la formation

Cette licence, avec ses 4 parcours, répond aux critères du Registre National de Certification Professionnelle. En effet, la maquette de formation des deux premières années s'appuie sur la fiche **RNCP du DEUG STAPS** (<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35943/>). Son titulaire, en tant qu'animateur technicien, « encadre et anime un groupe en toute sécurité au sein d'une structure ou en tant qu'indépendant dans le domaine des pratiques physiques ou sportives, à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir n'incluant pas la compétition. Il s'intègre dans une équipe de travail et peut proposer un projet d'animation et le mener à bien ».

En 3^{ème} année, le parcours APA-S s'appuie sur la fiche RNCP correspondante.

Il propose une spécialisation afin de :

- Former des professionnels ayant pour vocation de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes d'éducation, de réadaptation et/ou de démarche inclusive par l'activité physique adaptée auprès de personnes à besoins spécifiques (personnes âgées, personnes ayant des troubles sensoriels ou moteurs, des déficiences intellectuelles, des maladies chroniques).
- Former aux actions de prévention, de suivi et d'éducation de la santé par l'activité physique adaptée auprès de tout public, dans les secteurs sanitaire et social, médico-éducatif.

2- Conditions d'accès et compétences recommandées

Le parcours « APAS » commence en partie au semestre 4 de la licence. Il est recommandé pour réussir en semestre 5 (S5) et semestre 6 (S6) d'avoir acquis : - des compétences pratiques et technologiques dans au moins 4 Activités Physiques Sportives Adaptées (APSA), - des connaissances théoriques dans les différents champs disciplinaires obligatoires, - une expérience validée (stage) dans le secteur du handicap et de l'activité physique.

3- Organisation de la formation

Le dispositif de formation de cette licence mention STAPS est organisé de la manière suivante :

- une 1^{ère} année (**L1**) **commune aux quatre spécialités** APA-S, EM, ES et MS : les étudiants suivent toutes les unités d'enseignements des semestres 1 et 2, soit 60 ECTS ; la 1^{ère} année forme le **PORTAIL STAPS** ;
- une 2^{ème} année (**L2**) de 60 ECTS comprenant 51 ECTS mutualisés (soit 85%) organisée de la manière suivante : **10 UE communes** et **3 UE optionnelles à choix**, spécifiques à chacune des spécialités (le choix des UE optionnelles aux semestres 3 et 4 **n'étant pas réhibitoire pour l'orientation** de l'étudiant en 3^{ème} année).
- une 3^{ème} année (**L3**) de **spécialisation**, très spécifique au secteur de l'activité physique adaptée et santé.

4- Débouchés professionnels et/ou poursuite d'études

Un an après l'obtention de la licence mention STAPS, les enquêtes réalisées auprès des promotions sortantes montrent que :

- 42,4% des diplômés du parcours APA-S se professionnalisent directement après la Licence ;
- parmi les étudiants en poursuite d'études, 57,7% sont inscrits en filière STAPS.

Dans le contrat de formation 2016-2020, les licenciés du parcours APA-S pourront poursuivre leurs études à Lyon 1 avec une sélection sur dossier (cf. Décret n° 2017-83 du 25 janvier 2017) pour :

- prioritairement le master Activités physiques adaptées et santé
- mais aussi dans les autres masters STAPS : Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive ; Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation; Études sur le Genre

5- Modalités de validation

La licence est obtenue par validation de chacune des 3 années à la moyenne (10/20).

Chaque année est validée par la validation de chacun des semestres ou par compensation entre les semestres. Un semestre est validé à la moyenne (10/20) par compensation entre les UE qui le composent. Les modalités plus précises sont votées chaque année et affichées dans la composante.

Pour plus d'informations sur les Modalités de Contrôle des Connaissances : <https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/parcours-37/activite-physique-adaptee-et-sante.html>

6- Effectifs et taux de réussite

		2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
L3 APAS	Effectif	81	92	86	104	107	124
	Réussite	59	74	72	92	76	101
	Taux Réussite	73%	80%	83.5%	88%	71%	81%